

No. 338.

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1853.

BILL.

Acte pour permettre aux syndics de l'église de St. André à Québec d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une église plus convenable, un presbytère et une école.

Reçu et lu, la première fois, lundi, 11 avril 1853.

Seconde lecture, mercredi, 13 avril 1853.

M. STUART.

quatre